

Décision 04-D-09 du 31 mars 2004

relative à des pratiques mises en œuvre par
la société Codes Rousseau dans le secteur
des supports pédagogiques pour auto-écoles

Posted on: 07 avril 2004 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'économie, des
finances et de l'industrie

Entreprise(s) concernée(s)

Codes Rousseau

Lire

le texte intégral de la décision

141.82 Ko